

2025-2026

## CAHIER DE L'ÉTUDIANT(E)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Photo Mathieu Dupuis



**ROUYN-NORANDA**

**500.A1**

**ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION**

**OPTION CINÉMA (500.AG)**



**Cégep Abitibi-  
Témiscamingue**

*Ce cahier de programme de l'étudiant(e) ainsi que les plans de cours sont des documents officiels. Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de Cégep.*

***Ce document s'adresse à :***

*Étudiant(e)s du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
inscrits au programme d'études Arts, lettres et communication, option Cinéma.*

***Ce document a été réalisé par :***

*Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
425, boulevard du Collège  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5*

*Téléphone : 819 762-0931*

*Sans frais : 1 866 234-3728*

*Télécopieur : 819 762-2071*

*Site Web : [www.cegepat.qc.ca](http://www.cegepat.qc.ca)*

***Mise à jour :***

*Direction des études*

*2025-04-10*

## Table des matières

<b>LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES</b> .....	<b>4</b>
VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE.....	4
COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE.....	4
<b>LA FORMATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>5</b>
<b>CONDITION D'ADMISSION AU PROGRAMME</b> .....	<b>10</b>
<b>LA FINALITÉ ET LES BUTS DU PROGRAMME</b> .....	<b>11</b>
<b>LE PROFIL DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE</b> .....	<b>12</b>
<b>LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME</b> .....	<b>13</b>
<b>LE LOGIGRAMME DE COURS DE L'OPTION CINÉMA</b> .....	<b>14</b>
<b>LA FORMATION SPÉCIFIQUE EN ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION</b> .....	<b>15</b>
<b>CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME</b> .....	<b>18</b>
<b>L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP)</b> .....	<b>18</b>
<b>ANNEXE I</b> .....	<b>19</b>
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION GÉNÉRALE .....	19
<b>ANNEXE II</b> .....	<b>21</b>
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION SPÉCIFIQUE.....	21

## Bienvenue en Arts, lettres et communication, option Cinéma au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme *Arts, lettres et communication* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études préuniversitaire qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en *Arts, lettres et communication*. Le programme comporte deux options : l'option Cinéma et l'option Langues.

Comme tout programme d'études collégiales, il est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiant(e)s de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux — grille de cours, suivi de l'atteinte des compétences — et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé.

Conservez ce cahier, il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux étudiant(e)s en *Arts, lettres et communication*, option Cinéma,

Vous vous engagez dans un programme d'études qui, tout en valorisant la création et l'expression personnelle, vise à vous donner une solide formation de base caractérisée par une grande habileté à communiquer, une maîtrise des notions techniques de base propres à la création en arts médiatiques, une sérieuse capacité d'analyse et un sens critique raffiné.

Le programme de formation en *Arts, lettres et communication* est multidisciplinaire. La formation en cinéma n'est pas négligée pour autant puisqu'elle représente plus de la moitié des cours de votre programme. Par l'histoire, l'analyse, la critique et la création, vous vous initierez adéquatement aux médias modernes, qu'il s'agisse du cinéma, de la télévision et des nouvelles technologies de l'information et des communications.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans ce programme d'études collégiales des plus stimulants.

Nous vous souhaitons deux belles années parmi nous.

*Les enseignant(e)s du programme  
Arts, lettres et communication, option Cinéma*

## Les programmes d'études collégiales<sup>1</sup>

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurent la mise en œuvre.

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'étudiant(e) : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

### Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales, soit :

- Former l'étudiant(e) à vivre en société de façon responsable;
- Amener l'étudiant(e) à intégrer les acquis de la culture;
- Amener l'étudiant(e) à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde.

### Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'étudiant(e) à la vie personnelle et professionnelle.

- Résoudre des problèmes;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer.

---

<sup>1</sup> Extrait du devis ministériel : Composantes de la formation générale (2017) Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## La formation générale

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

### Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
  - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions;
  - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique;
  - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir;
  - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif;
  - Assumer ses responsabilités sociales.
  
- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
  - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive;
  - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie;
  - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents;
  - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
  
- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
  - Améliorer sa communication dans la langue seconde;
  - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation;
  - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

## Français, langue d'enseignement et littérature

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires;
  - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte;
  - Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
  - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication;
  - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel.
  
- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique;
  - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte;
  - De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
  - De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité.
  
- Sur le plan des attitudes :
  - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir;
  - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages;
  - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires;
  - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde;
  - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle;
  - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

## Philosophie

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes;
  - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux;

- Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique;
- Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance;
- Des outils méthodologiques.
- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :
  - Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées;
  - À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables;
  - À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
  - À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles;
  - À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique;
  - Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser;
  - À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit;
  - À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
  - À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action.
- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
  - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question;
  - De la réflexion critique;
  - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée;
  - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains;
  - Des idées et de leur histoire;
  - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel;
  - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
  - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions;
  - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

## Anglais, langue seconde

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
  - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
  - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
  - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais;
  - Des éléments de la culture du monde anglophone.
  
- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche;
  - De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
  - De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise;
  - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
  - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone;
  - De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale.
  
- Sur le plan des attitudes :
  - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études;
  - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone;
  - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources;
  - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

## Éducation physique

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives;
  - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé;

- Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé;
  - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives;
  - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique.
- Sur le plan des habiletés :
    - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins;
    - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements;
    - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante;
    - De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps.
    - De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques;
    - De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques;
    - De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif;
    - De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques;
    - De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée.
  - Sur le plan des attitudes :
    - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique;
    - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique;
    - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager;
    - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération;
    - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives;
    - Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives;
    - De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;

- De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance;
- De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

### **Formation générale complémentaire**

La formation complémentaire permet à l'étudiant(e) de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant(e) parmi six domaines :

- Sciences humaines
- Culture scientifique et technologique
- Langue moderne
- Langage mathématique et informatique
- Art et esthétique
- Problématiques contemporaines

### **Condition d'admission au programme**

Pour être admis dans le programme *Arts, lettres et communication - option Cinéma*, aucune condition spécifique n'est requise.

## La finalité et les buts du programme

### Finalité du programme

Le programme d'études a pour objectif de donner à l'étudiant(e) une formation équilibrée qui comprend une formation culturelle de base et une formation générale. L'ensemble de cette formation lui permettra de poursuivre des études universitaires dans les domaines des arts, des langues, des lettres, des sciences de l'éducation, des communications, et tout autre programme universitaire n'exigeant pas de préalables en science ou en mathématiques.

### Buts généraux du programme

**Exploiter des connaissances générales et des éléments de culture** - Les connaissances générales et culturelles sont des savoirs transdisciplinaires qui contribuent au développement intégral de l'étudiant(e). En y recourant, l'étudiant(e) acquiert une meilleure compréhension de sa société et des autres sociétés avec lesquelles il est mis en contact. Il s'ouvre à l'autre et apprécie la diversité culturelle, démontrant ainsi sa compétence interculturelle.

**Exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une orientation universitaire** - L'étudiant(e) est apte à exploiter des savoirs disciplinaires de base en rapport avec l'option fréquentée, ce qui le prépare à la poursuite d'études universitaires. L'étudiant(e) qui a fréquenté l'option Cinéma est initié à différents aspects de l'exercice d'une profession dans le domaine dans lequel il ou elle aspire à poursuivre sa formation universitaire. L'étudiant(e) qui a fréquenté l'option Langues maîtrise l'anglais et une troisième langue à des niveaux correspondant minimalement aux compétences langagières exigées à l'entrée des programmes d'études universitaires.

**Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information** - L'étudiant(e) est apte à effectuer des recherches documentaires de façon autonome. Ainsi, il ou elle documente diverses problématiques en ayant recours à des méthodes de collecte d'information telles que la recherche en bibliothèque, la consultation d'ouvrages spécialisés, la consultation de centres de documentation ou l'utilisation d'outils de recherche informatisés. Dans le cadre de ses recherches, l'étudiant(e) effectue le tri d'une masse d'information, la synthétise et porte un jugement critique sur sa qualité.

**Exercer sa créativité** - L'étudiant(e) sait mener à bien un projet de création, des intentions préliminaires à la production finale. Il ou elle a dégagé les bases de sa propre démarche de création qui lui permettent d'articuler des éléments de langage dans un discours.

**Communiquer clairement et correctement en français** - L'étudiant(e) s'exprime correctement et articule sa pensée dans un discours cohérent afin de susciter la réflexion et la pensée critique sur son travail. Il ou elle s'exprime aussi bien à l'oral qu'à l'écrit et adapte sa communication à l'auditoire. L'étudiant(e) sait relater des faits; formuler et exposer ses idées; discuter et argumenter. Ses communications reposent sur la maîtrise des normes en matière de structure, d'orthographe, de syntaxe et de terminologie.

**Démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire** - L'étudiant(e) prend en charge son développement en adoptant une attitude réflexive et synthétique à l'égard de ses acquis de formation et en manifestant son intérêt pour une diversité de domaines en arts, lettres et communication. De plus, il ou elle maîtrise des attitudes et des comportements qui lui seront utiles tout au long de sa vie, tant dans un contexte personnel ou social qu'en milieu scolaire.

**S'ouvrir au milieu culturel régional et s'y engager concrètement** — L'étudiant(e) sera amené, à l'intérieur de certains cours du programme, à s'impliquer dans la vie culturelle régionale par le biais de diverses activités comme des festivals, des pièces de théâtre, du cinéma de répertoire, des conférences et des travaux de recherche.

## Le profil de la personne diplômée

La personne est prête à poursuivre des études universitaires dans un domaine connexe à ceux qui sont abordés durant sa formation, soit le cinéma, les communications, la publicité, le milieu de la télévision, la littérature, le théâtre, les langues modernes, les sciences du langage, l'enseignement, l'histoire de l'art parce que:

- Elle a acquis des connaissances générales dans le domaine culturel.
- Elle est en mesure d'utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information.
- Elle communique clairement et correctement en français et comprend des textes en anglais.
- Elle aime exercer sa créativité.
- Elle est ouverte à la diversité du domaine des arts, des lettres et des communications.
- Elle s'est engagée concrètement dans la vie culturelle régionale.

La formation générale s'inscrit dans une perspective de formation fondamentale qui, telle que décrite dans les cahiers-programmes, vise la transmission d'un bagage culturel commun caractérisé par la maîtrise de la langue en tant qu'outil de communication et de pensée, la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation et la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine. Enfin, la formation générale commune acquise par la personne diplômée vise aussi: la capacité d'analyse et de synthèse; la cohérence du raisonnement ; le jugement critique; la qualité de l'expression; l'autonomie ; l'ouverture d'esprit ; la maîtrise des méthodes de travail.

## La grille de cours du programme

### 500.AG Arts, lettres et communication, option Cinéma (Rouyn-Noranda)

#### 1<sup>re</sup> session

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
530-211-AT	Méthodologie et culture régionale	1	2	1	1 1/3	
530-212-AT	Cinéma des Amériques	2	1	2	1 2/3	
601-213-AT	Les textes fondateurs de la littérature occidentale	2	1	3	2	
607-214-AT	Español 1	2	1	3	2	
<b>Heures de travail par semaine :</b>		<b>37</b>	12	9	16	12 1/3

#### 2<sup>e</sup> session

340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
530-221-AT	Cinéma : de la naissance à la modernité	2	1	3	2	
530-222-AT	Techniques de l'image et du son	2	1	3	2	
530-223-AT	Langage cinématographique : de l'écrit à l'écran	2	2	3	2 1/3	
601-224-AT	Création littéraire	1	2	3	2	
<b>Heures de travail par semaine :</b>		<b>45</b>	15	9	21	15

#### 3<sup>e</sup> session

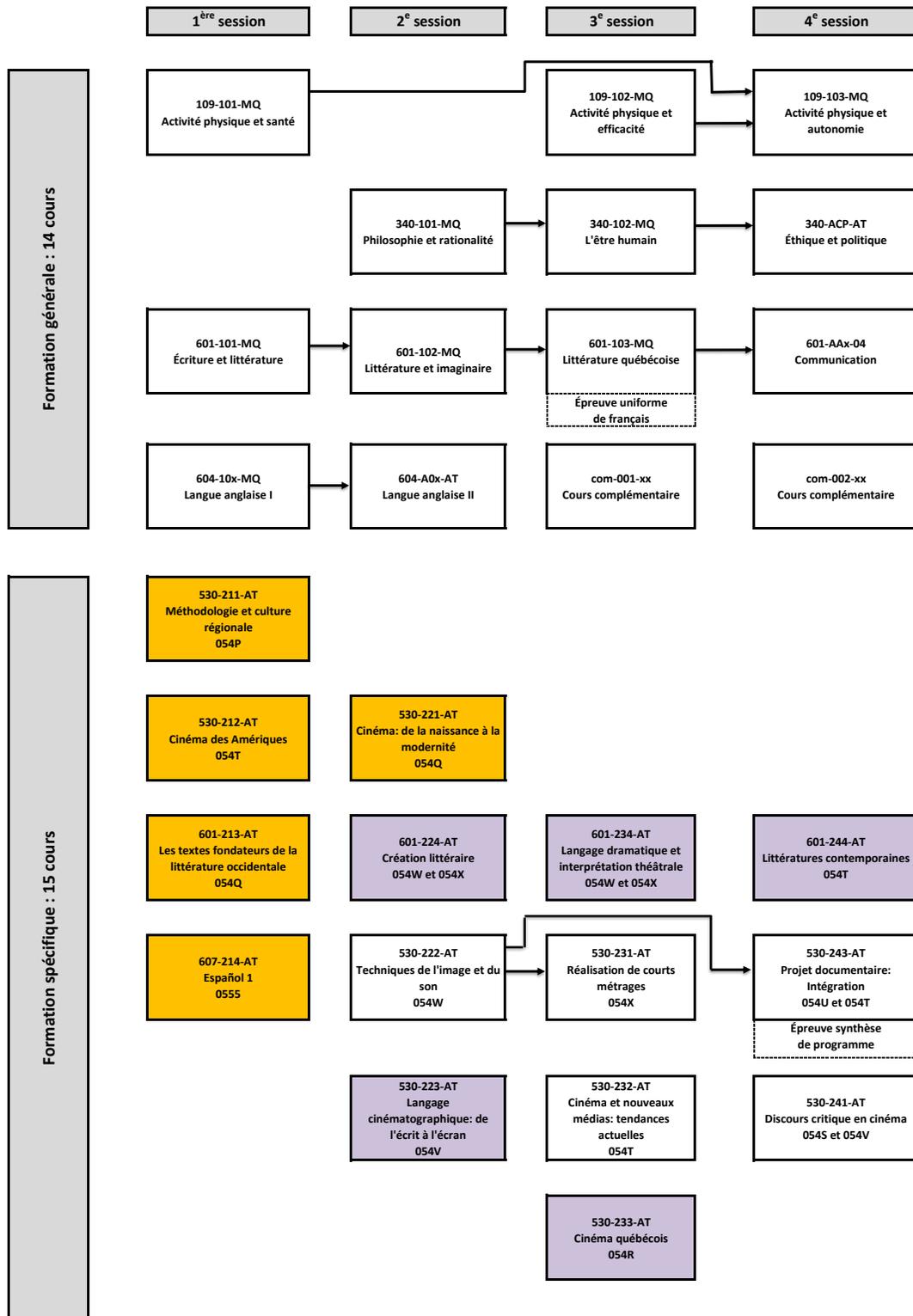
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-02	<b>Épreuve uniforme de français</b>					
com-001-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
530-231-AT	Réalisation de courts métrages	1	2	4	2 1/3	530-222-AT
530-232-AT	Cinéma et nouveaux médias : tendances actuelles	1	2	3	2	
530-233-AT	Cinéma québécois	2	1	3	2	
601-234-AT	Langage dramatique et interprétation théâtrale	1	2	3	2	
<b>Heures de travail par semaine :</b>		<b>48</b>	13	11	24	16

#### 4<sup>e</sup> session

109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
340-ACP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
530-241-AT	Discours critique en cinéma	1	2	3	2	
530-243-AT	Projet documentaire : Intégration	1	3	3	2 1/3	530-222-AT
601-244-AT	Littératures contemporaines	1	2	3	2	
	<b>Épreuve synthèse de programme (ESP)</b>					
<b>Heures de travail par semaine :</b>		<b>40</b>	11	11	18	13 1/3

## LOGIGRAMME DES COURS

### Arts, lettres et communication - Option Cinéma



## La formation spécifique en Arts, lettres et communication

### Première session commune

#### 530-211-AT Méthodologie et culture régionale

Ce cours de tronc commun permet aux étudiant(e)s d'appliquer le guide méthodologique du CAT dans le cadre de travaux reliés à sa formation et à la culture régionale (présentation des travaux à l'écrit, à l'oral, en vidéo, graphique et électronique). Ce cours favorise aussi l'insertion des étudiant(e)s au milieu culturel régional par une prise de contact avec un organisme œuvrant dans le domaine des arts et des lettres. À la fin du cours, l'étudiant(e) sera en mesure d'appliquer des méthodes permettant l'étude en culture et en communication et de mieux connaître les artistes et organismes culturels de sa région.

#### 530-212-AT Cinéma des Amériques

Ce cours de tronc commun aborde la production cinématographique américaine dans une perspective continentale, mais en s'attardant particulièrement sur le cinéma produit aux États-Unis. Le cours étudie les codes du cinéma américain, ce qui en fait sa spécificité et pourquoi il est dominant sur la planète. L'étudiant(e) développe un regard critique qui le mènera à s'ouvrir sur le cinéma américain indépendant qui est souvent méconnu malgré sa qualité. Ce cours aborde également la cinématographie canadienne et certains pays d'Amérique latine. À la fin de la session, l'étudiant(e) sera en mesure d'identifier et de comprendre les valeurs ainsi que les composantes du cinéma hollywoodien et de les mettre en relief avec une production indépendante. Il et elle sera en mesure d'appliquer avec rigueur une grille d'analyse sur les films produits aux États-Unis.

#### 601-213-AT Les textes fondateurs de la littérature occidentale

Ce cours, commun à tous les étudiant(e)s du programme, s'intéresse à certains mythes fondateurs et propose d'observer comment les auteur(e)s et les artistes ont de tout temps été influencé(e)s par ces histoires, et ce, encore aujourd'hui. Après tout, les influenceurs ne sont-ils pas un écho moderne de Narcisse, célèbre héros de la mythologie grecque connu pour sa grande beauté et pour l'amour de son propre reflet? Les étudiant(e)s auront l'occasion d'observer différentes versions des mythes fondateurs, qui varient selon les sociétés (ceux de la création du monde ou de la mort, par exemple, prennent des formes différentes chez les Premières Nations ou chez les hispanophones). Littérature, cinéma, arts visuels seront explorés afin d'analyser les symboles marquants associés à ces mythes fondateurs.

#### 607-214-AT Español 1

Ce cours de tronc commun permet à l'étudiant(e) de communiquer dans un espagnol élémentaire sur des sujets familiers comme la vie quotidienne, le voyage et la culture. L'étudiant(e) sera donc capable de s'exprimer de façon limitée, à l'oral et par écrit. Il ou elle sera aussi en mesure de comprendre des textes ou des messages oraux simples portant sur plusieurs sujets, dont les cultures hispaniques.

## Deuxième session

### 530-221-AT Cinéma : de la naissance à la modernité

Ce cours de tronc commun vise à mieux comprendre le développement du cinéma et comment il est le reflet de la société. À la fin du cours, l'étudiant(e) sera en mesure de situer les courants cinématographiques dominants de 1895 à 1960, d'en comprendre les influences et les caractéristiques et d'en observer les traces dans les œuvres contemporaines.

### 530-222-AT Techniques de l'image et du son

Ce cours, offert aux étudiant(e)s de l'option Cinéma, vise avant tout l'exploitation des différents procédés techniques dans la création numérique HD en permettant à l'étudiant(e) de s'exprimer dans des projets de création. À la fin du cours, l'étudiant(e) sera capable de manipuler correctement une caméra HD en comprenant parfaitement les fonctions de base. Il ou elle saura aussi utiliser les micros et appareils d'enregistrement audio, il ou elle connaîtra les normes de base en éclairage et un logiciel de montage avancé. Il ou elle sera en mesure d'exploiter ces techniques dans la réalisation d'exercices et de projets.

### 530-223-AT Langage cinématographique : de l'écrit à l'écran

Ce cours, offert aux étudiant(e)s de l'option Cinéma, amène l'étudiant(e) à acquérir une expérience de lecture et d'analyse du film. Un quart du cours est dédié à l'apprentissage des codes propres à la scénarisation et le reste de la session sert à l'apprentissage du langage et des codes propres au cinéma et à leur analyse. À la fin du cours, l'étudiant(e) sera capable d'écrire un scénario de court métrage et d'analyser l'esthétique et le langage de productions audiovisuelles.

### 601-224-AT Création littéraire

Ce cours de création de l'option Cinéma devra permettre d'explorer et de développer les habiletés créatrices de l'étudiant(e) par des activités d'écriture et de lecture critique tout au long du processus de production. L'étudiant(e) pourra se familiariser avec différents procédés et techniques de création propres à l'écriture et aux genres littéraires. Il ou elle sera de plus appelé à confronter sa production à celle des autres membres du groupe de façon à faire un examen critique de son processus de création. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure d'appliquer des techniques ou des procédés dans une perspective de création, de réaliser un projet de création et de poser un regard critique sur sa création.

## Troisième session

### 530-231-AT Réalisation de courts métrages

Ce cours permet à l'étudiant(e) inscrit dans l'option Cinéma de poursuivre une démarche de création amorcée dans le cours 530-222-AT *Techniques de l'image et du son*. Tout en ne négligeant pas la poursuite et l'approfondissement d'une maîtrise technique, ce cours met beaucoup plus l'accent sur la démarche et sur les phases du processus créatif, particulièrement en préproduction et postproduction. À la fin du cours, l'étudiant(e) sera en mesure de mener à bien un projet de réalisation de courts métrages, seul(e) ou en équipe, (de fiction ou de commande) en respectant toutes les étapes de production.

### 530-232-AT Cinéma et nouveaux médias : tendances actuelles

Ce cours offert aux étudiant(e)s de l'option Cinéma permet de connaître et comprendre la cinématographie postmoderne et actuelle. Sont aussi abordées, les nouvelles formes cinématographiques que ces périodes ont amenées : le vidéoclip, la vidéo, les installations, la télévision, les nouveaux médias (Web), etc. À travers toutes ces formes, le cinéma des années 60 à nos jours sera étudié. À la fin du cours, l'étudiant(e) sera capable de reconnaître les

caractéristiques des courants contemporains, tant par l'étude et l'analyse de films que par l'application de celles-ci à un projet, collectif ou individuel, de création de contenu numérique.

### **530-233-AT Cinéma québécois**

Ce cours est destiné aux étudiant(e)s de l'option Cinéma. Le cinéma étant à la fois un reflet, mais aussi un producteur de culture, l'étudiant(e) pourra identifier précisément ce qui constitue la spécificité du cinéma québécois et de le situer dans un contexte cinématographique mondial. Les étudiant(e)s seront exposé(e)s à une ligne du temps ponctuée des événements politiques, historiques et sociaux qui ont eu un impact sur le cinéma québécois. On constatera ainsi comment la cinématographie québécoise reflète ses valeurs, ses aspirations et ses contradictions. On évoquera des contenus à partir d'enjeux tels l'identité, la place des femmes ou celle des Autochtones dans la cinématographie québécoise. À la fin du cours, l'étudiant(e) sera en mesure de comprendre l'évolution et les grands moments de l'histoire du cinéma québécois et d'analyser ses diverses composantes.

### **601-234-AT Langage dramatique et interprétation**

Ce cours, qui s'adresse aux étudiant(e)s de l'option Cinéma, permet à l'étudiant(e) de se familiariser avec le jeu de l'acteur et d'explorer l'expression corporelle et vocale. Il ou elle sera amené(e) à connaître et à expérimenter des techniques de jeu reliées à l'expression verbale et non verbale. Il ou elle développera, de plus, des habiletés dans l'analyse du langage du spectacle par l'étude de théories relatives au jeu de l'acteur, par l'étude de textes dramatiques et par l'observation de techniques de jeu dans des spectacles de théâtre. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) aura exploité des techniques ou des procédés à travers la réalisation d'un projet de création.

## **Quatrième session**

### **530-241-AT Discours critique en cinéma**

Placé en fin de parcours, ce cours permet aux étudiant(e)s de l'option Cinéma de développer un discours critique par rapport aux œuvres cinématographiques auxquelles il ou elle est exposé. Par le visionnement de films et la pratique réelle de la critique, l'étudiant(e) pourra être en mesure de faire une synthèse de ses apprentissages précédents et arriver à une argumentation pertinente et signifiante. Ce cours permet d'avoir une vision globale de la cinématographie mondiale.

### **601-244-AT Littératures contemporaines**

Ce cours destiné aux étudiant(e)s de l'option Cinéma s'intéresse aux littératures contemporaines et émergentes. L'étudiant(e) sera amené à reconnaître les différentes représentations du monde dans des œuvres littéraires et à identifier ce qui les distingue. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) sera capable de relever les caractéristiques propres aux nouvelles littératures tant dans leurs thématiques que dans leurs aspects formels.

### **530-243-AT Projet documentaire : Intégration**

Placé en fin de parcours, ce cours permet à l'étudiant(e) de l'option Cinéma de faire une synthèse de l'ensemble de ses acquis de son programme d'étude afin de pouvoir les intégrer dans une démarche de création. Par ce travail, l'étudiant(e) arrivera à faire des liens pertinents entre l'ensemble des cours qu'il ou elle a suivi et à transférer des connaissances d'un domaine à un autre afin de développer son autonomie intellectuelle. Il ou elle aura donc à signer seul la réalisation d'un projet de documentaire engagé et réaliser un autre projet où il ou elle fera un transfert de connaissances dans une situation authentique d'apprentissage.

## Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français (EUF);
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

## L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Les étudiant(e)s inscrits à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales sont soumis à une épreuve synthèse propre à leur programme pour obtenir leur diplôme. Tous les étudiant(e)s qui, à une session donnée, sont en voie de terminer leur programme d'études sont admissibles à l'ESP.

Cette épreuve doit attester :

- la capacité de chaque étudiant(e) d'utiliser de façon autonome les compétences développées, de faire face à des situations complexes, de résoudre des problèmes et de réaliser des tâches dans des contextes variés;
- l'atteinte des seuils établis selon les standards prescrits pour les compétences développées par le programme d'études;
- l'intégration des apprentissages essentiels du programme exprimés dans le profil du diplômé<sup>2</sup>.

### L'épreuve synthèse du programme *Arts, lettres et communication*

Le cours 530-243-AT *Projet documentaire : Intégration* constitue l'épreuve synthèse de programme en Arts, lettres et communication. Le cours se divise principalement en trois parties :

- 1) Création sous forme de production orale, écrite ou audiovisuelle;
- 2) Production écrite de l'ordre de la synthèse, de la recherche théorique ou de l'évaluation de la production;
- 3) Bilan soit oral ou écrit qui se veut un retour critique sur la démarche de travail de l'étudiant(e).

---

<sup>2</sup> Extrait de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (2019)

## Annexe I

### Table de correspondance en formation générale

#### Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époque et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époque et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

## Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
<b>4EFP</b>	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant(e)	<b>601-xxx-AT</b>	<b>Communication et (...)</b>	
<b>4PHP</b>	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	<b>340-xxx-AT</b>	<b>Éthique</b>	
<b>4SAP</b>	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau I)	<b>604-xxx-AT</b>	<b>Langue anglaise II (niveau I)</b>	
<b>4SAQ</b>	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant ses formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau II)	<b>604-xxx-AT</b>	<b>Langue anglaise II (niveau II)</b>	
<b>4SAR</b>	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau III)	<b>604-xxx-AT</b>	<b>Langue anglaise II (niveau III)</b>	

## Annexe II

### Table de correspondance en formation spécifique

Objectifs communs	
054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en culture et communication.	530-211-AT : Méthodologie et culture régionale
054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en culture et communication.	601-213-AT : Les textes fondateurs de la littérature occidentale 530-221-AT : Cinéma : de la naissance à la modernité
054R Expliquer des enjeux culturels nationaux.	530-233-AT : Cinéma québécois
054S Fonder un jugement critique.	530-241-AT : Discours critique en cinéma
054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine.	530-212-AT : Cinéma des Amériques 530-232-AT : Cinéma et nouveaux médias : tendances actuelles 530-243-AT : Projet documentaire : Intégration 601-244-AT : Littératures contemporaines
054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en culture et communication.	530-243-AT : Projet documentaire : Intégration
Objectifs des options Cinéma et Littérature	
054V Apprécier le langage propre à un domaine en culture et communication	530-223-AT : Langage cinématographique : de l'écrit à l'écran 530-241-AT : Discours critique en cinéma
054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création	530-222-AT : Techniques de l'image et du son 601-224-AT : Création littéraire 601-234-AT : Langage dramatique et interprétation théâtrale
054X Réaliser un projet de création	601-224-AT : Création littéraire 530-231-AT : Réalisation de courts métrages 601-234-AT : Langage dramatique et interprétation théâtrale
Objectifs facultatifs	
0555 Communiquer dans une langue vivante (niveau introductif pour l'utilisateur élémentaire).	607-214-AT : Español 1

***Des attitudes qui font  
toute la différence!***

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant(e) qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- Qu'il ou qu'elle fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il ou qu'elle définisse sur cette base son *Projet éducatif* individuel;
- Qu'il ou qu'elle fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il ou qu'elle se sente responsable de la réussite de son projet;
- Qu'il ou qu'elle accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de  
l'Abitibi-Témiscamingue

**De l'admission à la sanction...**

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre rendez-vous via l'adresse courriel suivante : [registrariat@cegepat.qc.ca](mailto:registrariat@cegepat.qc.ca)